**Modalités de déclaration sur e-FIT**

La mise en place de l’application e-FIT met à la disposition des correspondants des établissements de santé qui transfusent un accès personnalisé aux informations de synthèse du réseau national d’hémovigilance. La saisie des fiches d’incident transfusionnel est réalisée directement par le **correspondant d’hémovigilance et de sécurité transfusionnelle**.

**Environnement requis pour installer e-FIT**:

-         Micro-ordinateur  avec accès internet

-         Carte CPS.

-         Lecteur de carte CPS.

Toutes les communications entre le poste client et le serveur sont cryptées.

**Installation de e-FIT**:

-         Se connecter à e-FIT : [https://e-fit.ansm.sante.fr](https://e-fit.ansm.sante.fr/)

-         Installer les logiciels sur le micro-ordinateur indispensables à l’application e-FIT en suivant la procédure décrite dans ***l’aide à l’installation*** disponible sur la page d’accueil du site (pour cette étape, le lecteur de carte et la carte professionnelle ne sont pas indispensables) en concertation avec le service informatique de votre établissement de santé.

-         Acquérir la carte CPS et son lecteur : les modalités sont précisées sur le site de l’Agence des systèmes d’information partagés de santé (**ASIP Santé**) : [**www.esante.gouv.fr**](http://www.esante.gouv.fr)

**Pour vous** **inscrire à e-FIT**, vous devez transmettre à la cellule régionale d’hémovigilance ARA ([ars-ara-hemovigilance@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-hemovigilance@ars.sante.fr)) vos coordonnées mail et téléphoniques,  ainsi que le numéro de votre carte CPS (celui au-dessus de votre nom) ou la photocopie recto-verso de votre carte CPS.

***Hotline e-FIT***: 01 55 87 32 32

            Répond aux questions concernant l’utilisation du site.

**Support téléphonique de l’ASIP Santé**: 0 825 852 000

            Répond aux questions concernant l’utilisation de la carte CPS.